

**MUNICIPALITÉ DE FRANQUELIN
COMTÉ DE RENÉ-LEVESQUE
PROVINCE DE QUÉBEC**

PROCÈS VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Corporation Municipale de Franquelin, tenue le **18-12-2017**, 19:30 au 14 des Érables, Franquelin,, sous la présidence de Monsieur Steeve Grenier, maire.

Étaient aussi présents :

St-Pierre	Judith	Conseillère	Siège #01
Mansour	Éric	Conseiller	Siège #02
Grenier Cyr	Sandra	Conseiller	Siège #03
Hamel	Victor	Conseiller	Siège #04
B.Bureau	Pierre	Conseiller	Siège #05
Levesque	Roger	Conseiller	Siège #06

Diane Cyr, directrice générale, est aussi présente

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Steeve Grenier, maire, après avoir constaté que les membres du conseil renoncent à leurs avis de convocation et que le quorum est respecté, ouvre la séance.

Rés : 2017-139

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Roger Levesque, conseiller, et unanimement résolu que :

L'ordre du jour soit et est accepté sans modification.

Adoptée à l'unanimité.

Rés : 2017-140

3. ADOPTION DU RÈGLEMENT PORTANT SUR LE TAUX ET LE MODE DE TAXATION POUR 2018

Il est proposé par Mme Sandra Grenier Cyr et unanimement résolu :

Que le règlement 2017-173 portant sur les taux et le mode de taxation pour l'année 2018, soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité

Rés : 2017-141

4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

Il est proposé par Mme Judith St-Pierre et unanimement résolu :

Les prévisions budgétaires 2018 soient et sont adoptées tel que présentées, pour un total de revenus de 712 280\$ et des dépenses de 712 280\$

Adoptée à l'unanimité.

Rés : 2017-142

5. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Il est proposé par M. Roger Levesque et unanimement résolu :

Le plan triennal d'immobilisations pour les années 2018-2019-2020 soit et est adopté tel que présenté,

Adoptée à l'unanimité

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les gens présents sont invités à poser leurs questions et reçoivent les réponses appropriées

Rés : 2017-143

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Judith St-Pierre, conseillère et unanimement résolu que :
La séance soit et est levée à 19h57

Adoptée à l'unanimité

Steeve Grenier, maire

Diane Cyr, Directrice Générale